

Alfred LANTZ (1^{ère} Promotion) 1864-1951

Alfred LANTZ est né à Mulhouse le 26 juillet 1864. Après 1871, son père ayant opté pour la nationalité française, il vient à Paris et fait ses études au Lycée Charlemagne d'où il sort bachelier ès-sciences et ès-lettres. Il entre à l'Ecole en 1882 avec la 1^{ère} Promotion et obtient son diplôme en 1885.

Son oncle, M. DALSACE, le créateur de l'industrie de l'aniline en France, qui s'était associé avec M. POIRRIER pour fonder la Société des Matières Colorantes de Saint-Denis, le fait entrer dans cette affaire comme jeune ingénieur-chimiste. C'est là qu'il accomplira toute sa carrière. Après différentes fabrications minérales il passe aux colorants du triphénylméthane.

Mais, vers la fin du siècle dernier, la Société subit un coup dur : la fabrication de l'alizarine qui vient d'y être montée est une réussite technique mais un échec financier ; les Allemands ayant provoqué un effondrement brutal des cours, la fabrication devient déficitaire et doit être abandonnée. Les actionnaires sont découragés et le développement de l'industrie des matières colorantes en France s'en trouvera retardé pour de nombreuses années.

Sur le terrain de l'usine d'Alizarine, LANTZ est alors chargé de monter une usine d'acide chlorhydrique et de concentration d'acide sulfurique dont il prend la direction. A côté de l'acide sulfurique et du sulfate de soude sont fabriqués une série de chlorures minéraux, puis LANTZ monte un atelier de sulfure de sodium alimentant à son tour les colorants au soufre.

Vient la guerre de 1914. Alfred LANTZ, mobilisé comme lieutenant de territoriale obtient un sursis à la fin de 1915 et peut alors reprendre son activité à l'usine pour y mettre en route la fabrication de divers produits intéressant la défense nationale.

La fin de la guerre marque la renaissance de l'industrie des matières colorantes en France. Grand déploiement d'activité à l'usine. Sa réédification pratiquement totale a été décidée. Entouré de jeunes collaborateurs, LANTZ a la satisfaction de voir s'édifier rapidement, autour de ses anciennes fabrications minérales, des rues bordées de bâtiments modernes dans lesquels sont mis progressivement en route intermédiaires et colorants dont la gamme s'étend d'année en année.

Mais, tout en suivant le développement de ces branches organiques, LANTZ conservera jusqu'à son départ une prédilection pour ses ateliers d'acide chlorhydrique et de sulfure, qu'il aime à parcourir chaque jour en conversant familièrement avec ses vieux ouvriers.

Appelé au Conseil d'administration de la Société dès 1927, LANTZ est nommé Chevalier de la Légion d'Honneur en 1933 pour ses services industriels. En 1937, alors âgé de 73 ans et bien qu'encore très alerte (il fallait voir avec quelle agilité il grimpait les escaliers de la chaufferie !) il prend sa retraite de directeur, mais reste attaché à la S. M. C. comme conseiller technique et administrateur. Il suivra les travaux du Conseil avec un intérêt qui ne faiblira pas jusqu'à sa mort.

Ceux qui, comme moi (et ils sont nombreux parmi nos camarades), ont eu la bonne fortune de travailler avec lui, ont pu apprécier, à côté de ses qualités de Directeur, ses qualités d'homme. Sa simplicité, sa bonhomie, sa bienveillance, sa bonté lui assuraient la sympathie et le respect de tous, si bien qu'il n'avait que d'une façon tout à fait exceptionnelle à faire montre apparente d'autorité. Il avait l'esprit social dans le sens le plus noble du terme. Il veillait avec le plus grand soin à ce que les ouvriers soient traités avec justice et équité et, dès qu'un cas difficile lui était signalé, il n'hésitait pas à mettre tout en oeuvre pour y remédier, quitte à y faire participer ses deniers personnels.

L'activité de LANTZ ne se limitait pas à l'usine. Faut-il rappeler qu'il était chargé à l'Ecole des conférences de technologie chimique de 1905 à 1938 ? Qui ne se souvient de ses cours qu'il s'efforçait de rendre si vivants ? Il accompagnait sa parole de grands gestes qui, parfois, nous faisaient sourire, mais qui étaient le témoignage de l'ardeur avec laquelle il développait son sujet et du désir qu'il avait de nous faire pénétrer sa pensée et profiter de son expérience. En 1938, âgé de 74 ans, il cesse son enseignement, mais son intérêt pour l'Ecole ne faiblit pas ; il suit assidûment les séances du Conseil d'administration et s'intéresse tout spécialement aux questions concernant l'hygiène et la santé des élèves ainsi qu'aux moyens à mettre en oeuvre pour leur venir en aide.

LANTZ, j'ai plaisir à le répéter, était avant tout un homme bon. Bien de ce qui touchait à la misère humaine ne le laissait indifférent. Aussi, les oeuvres sociales dont il faisait partie ne se comptent pas.

Pendant plus de quarante ans il s'intéressa en particulier à celles de la région de Saint-Denis, présidant à l'occasion plusieurs d'entre elles, avant de s'occuper de celles de son arrondissement, le 16^e. Dans le même ordre d'idées et, sur un plan parallèle, il était membre du bureau de la Société de Secours aux Ingénieurs-Chimistes et veillait à mettre en relations avec cette oeuvre quelques vieux camarades se trouvant dans une situation difficile et auxquels l'Association ne pouvait apporter à elle seule une aide suffisante.

Rappelons aussi que les questions de défense professionnelle ne restaient pas en dehors de son activité et qu'il fut, après la guerre de 1914, l'un des fondateurs du Syndicat des Ingénieurs-Chimistes dont il assumait la présidence pendant un certain temps. Il voulait que les rapports entre ingénieurs et employeurs puissent s'établir toujours dans un esprit d'entente réciproque et jamais dans un esprit de lutte.

Il est temps de parler maintenant de son rôle à l'Association des Anciens Elèves de P.C. L'Association n'était pas pour lui un groupement comme les autres : elle faisait partie de sa famille ; elle était un peu de sa vie. Il l'avait présidée deux fois : en 1889 et en 1922 et n'avait jamais cessé de faire partie du Comité où il s'intéressait tout spécialement aux questions concernant le placement des jeunes et la commission de secours. Aussi le Président G. BOREAU se plaisait-il à l'appeler « le Camarade n° 1 » et cette appellation était bien justifiée car il suffisait d'avoir appartenu à P. C. et de frapper à sa porte pour être reçu, écouté, conseillé et au besoin aidé matériellement et moralement, quels que soient le milieu social ou les opinions politiques ou religieuses, car la largeur de vues et l'esprit de tolérance faisaient aussi partie intégrante de son caractère.

Dans sa retraite, avant la guerre, il était heureux de recevoir, à côté de ses anciens élèves, ses anciens collaborateurs de tous rangs. On pouvait l'aller voir sans s'annoncer, les après-midi de samedi ou de dimanche en particulier et l'on était sûr de trouver chez lui, réunis autour d'une tasse de thé, des gens sympathiques : anciens camarades d'école ou de travail, avec lesquels il aimait discuter sur tous les sujets et se tenir au courant des questions d'actualité. Il était resté étonnamment jeune, de corps et d'esprit, s'étant toujours efforcé de s'assimiler la façon de penser des différentes générations qu'il avait vues se succéder. Et, si les conceptions des jeunes réformaient parfois, il n'en avait pas moins plaisir à essayer de les comprendre.

Lorsque survint la dernière guerre il voulut servir encore et partagea son activité entre les services de la défense passive, d'hygiène et le bureau de bienfaisance du 16^e. Vint l'exode : il ne quitta pas Paris, mais dut bientôt disparaître, au moins officiellement, de tous les organismes dont il faisait partie, à la suite des mesures anti-sémites prises par l'occupant. Malgré les démarches faites en sa faveur par de nombreuses personnalités, il dut se soumettre au port de l'étoile jaune et eut alors la tristesse de constater, lui qui avait été si bienveillant pour tous, qu'un certain vide se faisait autour de lui et que nombre de ses amis semblaient avoir oublié l'adresse de sa maison. Il en souffrit d'autant plus qu'il était séparé des membres de sa famille et que plusieurs d'entre eux avaient été déportés. Enfin, en 1944, âgé alors de 80 ans, il se vit chasser de son domicile et dut se retirer à l'Hospice Rotschild, rue de Picpus, jusqu'à la libération de Paris.

Ces dernières années, bien que sa résistance physique ait été quelque peu diminuée par l'âge et les épreuves, resté en possession de toutes ses facultés, il portait le même intérêt à l'Ecole, à son ancienne usine et consacrait journalièrement plusieurs heures à la lecture de périodiques de diverses langues, afin de tenir à jour toute une documentation sur les questions qui l'intéressaient ; il se rendait chaque semaine à la Banque de France de Saint-Denis dont il était Conseiller et sa grande expérience et son grand bon sens y étaient particulièrement appréciés.

Il s'est éteint doucement le 14 novembre dernier, dans sa 88^e année, après seulement quelques jours de maladie. Et, voulant être encore utile à l'Association après sa mort il lui a laissé, ainsi qu'à la Société de Secours aux Ingénieurs-Chimistes, une part appréciable de son avoir.

Selon sa volonté formelle ses obsèques ont été très simples, comme l'avait été sa vie et certains ont peut-être regretté qu'il n'ait pas été possible d'extérioriser comme nous l'aurions désiré la sympathie que nous avons pour lui.

Mais sa vie restera pour nous un magnifique exemple de droiture, de foi dans le travail et le symbole d'union et d'entraide entre les membres de l'Association.

A. GRAVIÈRE (33e)

L'Association a reçu un très grand nombre de lettres de condoléances, à l'occasion de la mort d'Alfred LANTZ ; celle de son camarade de promotion Léon PIERRON (1^{ère}) écrite d'Agde (Hérault) ces jours derniers, a sa place ici :

« ... C'est a v e c une profonde mélancolie que j'ai appris, par le dernier bulletin, la disparition de notre brave LANTZ, ce modèle d'activité et de dévouement, auquel j'ai tant de fois recouru pour aider discrètement d'infortunés camarades dans le besoin. On le trouvait toujours là pour prêcher l'apaisement dans certaines périodes délicates, pour donner de bons conseils et, jamais , on ne l'a vu se dérober quand on a eu besoin de lui. Je vous serais obligé de joindre, à ses parents et bons amis, mes profonds regrets de n'avoir pu l'accompagner à sa dernière demeure, d'autant plus que, même si j'avais connu son décès en temps utile, ma santé et la distance ne m'auraient pas permis de le faire. »